



COMITE DE JUMELAGE
St-ARNOULT - FREUDENBERG
(CJSAF)



*Saint-Arnoult
en Yvelines*

Siège social: Mairie de St Arnoult
Président: Gérard GALLOU
jumelage-saintarnoult-freudenberg.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
POUR L'ANNEE 2021

Le vendredi 4 février 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Jumelage de Saint-Arnoult en Yvelines avec Freudenberg am Main devant les adhérents.

51 adhérents sont à jour de leurs cotisations.

Adhérents présents : (19)

BUMILLER Colette; BUI QUANG DA May; COLLARD Eric; DANIS Christiane; DANIS Serge; DEVAUX Linda; DUNLEAVY Marie-Claude; FROIDEVAUX Sonia; GALLOU Francine; GALLOU Gérard; PERTHUIS Jean-Pierre; POUSSINEAU Françoise; SALA François; SALA Geneviève; SERVONNAT Alice; SERVONNAT Jean-Louis; SULOCHA Anne; SULOCHA Edouard; VIDRIL Alain.

Adhérents absents ayant donné une procuration : (12)

DUNLEAVY Patrick; GERBIER Pascaline; GUILLAIN Corinne; JOLLY Michel; MAZIN Reine; MORIN Brigitte; POISSON Jean-Hervé; POISSON Virginie; POUSSINEAU Dominique; POUSSINEAU Géraldine; RUAULT-ROUSSEAU Fabien; RUAULT-ROUSSEAU Gwénaëlle.

Gérard MAZIN a donné aussi une procuration; malheureusement, elle n'était pas signée et il n'en a donc pas été tenu compte.

Absents excusés:

Mme la MAIRE Joëlle JEGAT; COLLARD Christiane; GRILLARD Aymeric; GRILLARD Magali; GRILLARD Monique; MARTIN Béatrice; PERTHUIS Micheline; THEDIE Isabelle.

19h: le Président Gérard GALLOU déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

Rapport d'activité:

Lu par Francine GALLOU.

Rapport moral du Président, Gérard GALLOU

Pas de questions.

Vote à mains levées.

- *vote contre* : 0
- *abstention* : 0
- *vote pour* : *unanimité*

Rapport financier du Trésorier, présenté par Alain VIDRIL:

Gérard GALLOU souligne qu'il y a un gros différentiel entre les rentrées d'argent et les dépenses pour le voyage. Pour la soirée conviviale l'association a aussi participé exceptionnellement.

Alain VIDRIL apporte une précision quant à la commission bancaire : c'est une règle générale qui s'applique à toutes les associations depuis 2021, ce n'est pas spécifique à notre banque.

Vote à mains levées.

- *vote contre* : 0
- *abstention* : 0
- *vote pour* : *unanimité*

Budget prévisionnel pour 2022 :

Lu par Alain VIDRIL, trésorier.

Pas de questions.

Augmentation des cotisations:

Proposition d'augmenter les cotisations qui ne l'ont pas été depuis 2016.

- ◆ Pour une famille: passer de 25€ à 28€.
- ◆ Pour une personne seule, passer de 13€ à 14€

Sonia FROIDEVAUX intervient en disant qu'il n'y pas de raison que cette proposition soit votée. Elle détaille les bénéfices faits par l'association depuis 2018.

Alain VIDRIL déclare que le pouvoir d'achat est en baisse et que donc l'augmentation d'une cotisation n'est pas justifiée.

Gérard GALLOU: elle n'a pas été augmentée depuis 2016. Une augmentation de 3€ par an pour toute une famille ne semble pas exagérée.

Marie-Claude DUNLEAVY: la cotisation est justifiée par le fait que nous payons très peu cher lorsque nous allons en Allemagne.

Sonia FROIDEVAUX: les bénéfices devraient être reversés tous les ans aux adhérents.

Une cotisation trop forte empêche les familles d'adhérer!

Alain VIDRIL: de toutes façons, on aura une subvention systématique par la municipalité.

Nous ne sommes que la cheville ouvrière du jumelage.

Francine GALLOU souligne que cette proposition émane de tout le CA.

Jean-Louis SERVONNAT propose une augmentation réduite à 26€

Eric COLLARD estime qu'une cotisation élevée montre l'engagement que les adhérents portent à leur association.

D'autres personnes ont échangé leurs points de vue: il est difficile de tous les retranscrire.

Gérard GALLOU propose que l'on passe au vote à main-levée, ce qui est accepté par l'assistance:

- cotisation par famille : 26€; une personne seule 13€: 4 votes pour.
- cotisation par familles: 28€, une personne seule 14€: 9 votes pour.
- aucun changement: pour: 14.

Les votes tiennent compte des pouvoirs éventuels de chacun.

Donc il n'y aura pas d'augmentation de cotisations.

Election du CA:

Le renouvellement du CA n'a lieu que tous les 3 ans. Il sera renouvelé entièrement en 2023. Cependant, il y a toujours un poste qui n'est pas pourvu. Donc nous allons procéder à une élection partielle, pour un an.

Sonia FROIDEVAUX se présente:

Vote à main levée, accepté par l'assistance:

- *vote contre* : 0
- *abstention* : 0
- *vote pour* : *unanimité*

Madame Sonia FROIDEVAUX est donc élue pour un an.

Projet d'activité pour 2022 :

Lu par Francine GALLOU.

G. GALLOU détaille un peu le programme de la venue des Allemands à l'Ascension, encore en cours d'élaboration.

Questions diverses:

- ◆ Geneviève SALA demande à ne pas recevoir des Allemands qui ne font pas partie du jumelage. La famille SALA a vécu ce problème à 2 reprises: leurs invités n'avaient pas l'esprit « jumelage » et se comportaient comme des touristes à l'hôtel. Gérard GALLOU verra cela avec Martin REUTER.
- ◆ Une partie de l'assemblée demande à connaître le fonctionnement du DFC. C'est une discussion à engager avec les Allemands

◆ Trajet Saint-Arnoult - Fontainebleau:

- jusqu'à présent, on utilisait le car des Allemands et un autre car en complément.
 - soit on reste sur ce principe: 2 cars (côté plus élevé qu'un covoiturage)
 - soit on remplit le car des Allemands, et on complète par un covoiturage. Il y a environ 80Km de trajet en passant par l'autoroute (1h environ, donc avec le car, compter 1h30).
- Sondage: qui accepterait d'être chauffeur?: familles DUNLEAVY, SERVONNAT, COLLARD, SULOCHA, POUSSINEAU, PERTHUIS, VIDRIL. Le jumelage rembourserait aux chauffeurs le prix officiel du km pour une voiture moyenne.

Le problème est qu'on ne saura cela que quand nous aurons toutes les inscriptions, tant côté français que côté allemand. Ce qui laisse peu de temps pour s'assurer de la disponibilité d'un car.

Cette mesure sera débattue en CA.

Dans le cas du covoiturage, il faudra voir les modalités avec l'assurance.

- ◆ Fête de la ville le 15 mai: Alain VIDRIL répond que cela se passera sur le Champ de Foire. Différentes associations y feront une prestation. Le jumelage ne voit pas quelle animation il pourrait proposer.

- ◆ Gérard GALLOU signale que les Allemands nous avaient offert de la bière. Malheureusement, à cause de la situation sanitaire actuelle, nous ne pourrions trinquer ce soir. Mais il propose de faire un apéritif lors de la réunion du 10 mai, selon les conditions sanitaires d'alors. Cette réunion ne concernant que les familles françaises qui accueilleront, les autres adhérents seront invités à nous rejoindre à l'issue de la réunion.

Le Président Gérard GALLOU déclare l'Assemblée Générale Ordinaire pour 2021 levée à 20h30.

Lors de la rédaction de ce compte rendu, nous nous sommes rappelés que, concernant le vote relatif à l'augmentation éventuelle des cotisations, le nombre de pouvoirs maximal par adhérent est limité à 2, selon nos statuts. Or, ici il en été compté 4 pour Sonia FROIDEVAUX. Le nombre de voix « Pour » passe donc à 12, ce qui ne change rien au résultat du vote, mais il était important d'apporter cette précision.

Le Président



Le Trésorier



La Secrétaire

